



Ecole  
Supérieure  
Art  
Avignon

Ecole Supérieure d'Art d'Avignon  
500 chemin de baigne-Pieds  
84000 AVIGNON  
Tel : 04 90 27 04 23

## Compte rendu du CSP du 10 mars 2021 Par vidéoconférence

### Présents :

**Cécile Cavagna**  
**Hervé Giocanti**  
**Salma Ghezal**  
**Cyril Jarton**  
**Nicolas Gruppo**  
**Ambre Masson**  
**Raphaëlle Mancini**  
**Alfredo Vega**

**Absente : Solène Restoy.** Madame Restoy a changé de filière et ne représentera plus les étudiants-mention CR au CSP. Monsieur Paul Prévostat sera sollicité pour les prochains CSP.

### Ordre du jour

- finalisation du règlement du CSP ;
- cartographie des réunions pédagogiques (document ci joint) ;
- point sur les partenariats ;
- proposition des personnalités qualifiées au CSP ;
- travail sur l'organisation du concours d'entrée 2021 (calendrier, modalités, etc.) cf communication MC DGCA du 5 mars 2021.
- questions diverses

#### **1. Finalisation du règlement de fonctionnement du CSP :**

Une relecture du projet de règlement est faite en séance. Des modifications sont apportées sur le projet de document (cf. mis en annexe).

Le document est approuvé par l'ensemble des membres à l'unanimité.

Ce règlement sera approuvé par délibération par le Conseil d'administration de l'ESAA en mai prochain.

Il permettra de clarifier les sièges non définis actuellement d'autres catégories de personnel pédagogique.

Les membres du CSP ont indiqué à l'unanimité la nécessité de conserver un profil d'enseignant sur ces postes et ont proposé que ces postes soient occupés par des PEA.

Il sera proposé d'organiser des élections pour pourvoir ces postes (2 titulaires-2 suppléants).

Madame Masson demande s'il est possible de faire des propositions sur l'ordre du jour. Il est indiqué que ses propositions seront intégrées aux questions diverses et seront traitées dans le cadre des prochains CSP. Madame Masson s'engage à transmettre par courriel ces questions aux membres du CSP.

Il manque au CSP actuellement 2 personnalités qualifiées indique Madame Mancini.

Madame Cavagna indique que les directeurs d'école du Sud ont indiqué leur ouverture et leur acceptation de principe pour contribuer aux travaux de l'ESAA. Le directeur de l'ESBAM ( Nimes) serait prêt à travailler en proximité avec le CSP de l'ESAA.

Les élus du CSP font des propositions concrètes à la direction :

- Madame Baton, directrice de l'Ardenome,
- Madame Vingtain, directrice du Petit Palais ;
- Mathilde Roman et Rebaud Leyrac école d'art Monaco, enseignants et experts dans leur domaine au sein de l'école de Monaco ;
- Madame Elarbi ; spécialiste pour la Conservation Restauration ;
- Laurent Bourbousson pour sa connaissance du spectacle vivant ;

Un pool de personnes ressources pourrait aussi être constitué pour venir de manière régulière enrichir les travaux du CSP.

Il reviendra au directeur de faire le travail de prise de contact et de proposer au CA deux personnes qualifiées dans la liste définie du CSP.

## **2. Cartographie des réunions :**

Cette cartographie est issue des travaux des enseignants relatif au dossier d'accréditation (cf.document de travail ci-joint).

Il est demandé au CSP d'avoir des réponses avant le 19 mars sur la question des réunions des coordinateurs.

La date des bilans pour le cycle 2020-2021 est fixée et la date de la réunion de rentrée des enseignants est proposée. Ces réunions ne concerneront que le personnel enseignant dédié à l'enseignement supérieur. Les intervenants des ateliers d'éducation artistique et culturelle auront leur propre calendrier.

Cette cartographie sera transmise à la DGCA dans les documents complémentaires au projet d'accréditation.

## **3. Point sur les partenariats :**

Madame Mancini indique que la réactivation de la formalisation des conventions faite depuis novembre s'inscrit dans une démarche de réponse aux préconisations de la DGCA pour l'habilitation de l'ESAA.

Monsieur Gruppo indique qu'il y a lieu de structurer ces partenariats notamment par le biais des plates-formes pour éviter des conventions vides de sens et d'actions.

Il est convenu que le CSP joue un rôle majeur pour donner des avis sur les conventions de partenariat en matière d'enseignement supérieur.

Monsieur Jarton indique un isolement long depuis quelques années de l'école et se réjouit de la possibilité de renouer des partenariats.

Il présente ainsi aux membres du CSP la proposition du programme de recherche développée au sein du PAS et la convention de partenariat avec le **Le College of Fine Art and design of Shenyang Normal Université**, sis 253 Huanghe Boulevard, Huang gu arrondissement, ville Shenyang, province Liaoning, Chine (représenté par Zhang Ye, directeur). Cette convention est transmise en annexe au présent compte rendu.

Monsieur Jarton indique l'importance de renouer à nouveau avec la recherche à l'ESAA notamment autour de la remise en place d'un DSRA.

Madame Mancini indique que ce dispositif ne pourra être réfléchi qu'en lien avec la finalisation des travaux sur l'offre de formation de cycle 1 et 2.

Ce programme est approuvé à l'unanimité par les membres du CSP.

#### **4. travail sur l'organisation du concours d'entrée 2021 :**

Madame Cavagna indique qu'il sera certainement possible d'organiser les concours d'entrée en présentiel sous réserve des dispositions nationales liées à la pandémie.

Les dates du concours d'entrée sont du 4 au 7 mai pour la première session. Une seconde session sera organisée en septembre. Les professeurs seront bien sur sollicités à cette occasion.

Une réunion de travail sera organisée sous la responsabilité de Madame Cavagna à cet effet.

Madame Cavagna indique la nécessité de première de se positionner sur un concours d'entrée commun et d'une première année commune.

Madame Ghezal, Monsieur Giocanti indiquent leur avis favorable pour ce concours commun qui peut par ailleurs intégrer des spécificités pour des candidats qui auraient des ambitions plus spécifiques en matière de conservation restauration ou de création.

Madame Cavagna indique que retourner à une première année commune permettrait de retrouver la cohésion de l'école et son unicité.

L'offre de formation peut selon elle intégrer une année commune et permettre aux étudiants un jour par semaine (le vendredi) de participer à des options plus spécialisées.

Monsieur Gruppo indique que le concours d'entrée doit être commun mais peut intégrer des variantes.

Madame Masson indique qu'il serait préférable d'organiser un seul et unique concours et une année commune pour bénéficier des richesses des enseignements des enseignants de l'ESAA et pour acquérir une formation plus générale sur l'Art dans le cadre du DNA. Il s'agit aussi pour les étudiants d'acquérir des domaines de compétences pour faciliter leur insertion professionnelle.

Le CSP émet un avis favorable à l'unanimité pour l'organisation d'un concours d'entrée commun en mai 2021 et pour travailler pour une offre de formation commune pour les L1 à compter de septembre 2021.

### **5.questions diverses :**

- date du prochain CSP : 19 mars à 10 heures par vidéoconférence
- questions étudiantes : Madame Masson enverra le mail pour le traitement des demandes étudiantes.